

# Nos 5 priorités d'avenir

Synthèse des réflexions du collectif France à venir sur l'emprunt national



**« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir,  
mais de le rendre possible. »**

**Antoine de Saint-Exupéry**

## Les raisons d'un débat

En lançant l'idée d'un emprunt national pour financer les priorités d'avenir, le président de la République a initié un débat qui permettra de mettre l'imagination au service de la croissance et de la compétitivité de la France de « l'après-crise ». Cet exercice pose à la jeunesse de notre pays une question déterminante : dans quelle France veut-elle vivre ?

Notre génération devra assumer collectivement le remboursement de l'emprunt national. Mais c'est aussi notre génération qui verra les richesses produites par cet investissement : richesses économiques et techniques autant qu'humaines et sociales. Les jeunes doivent donc se saisir pleinement de ce débat car les choix faits aujourd'hui conditionneront notre mode de vie futur.

*Mettre l'imagination au service de la croissance et de la compétitivité de la France de « l'après-crise »*

Quels seront le TGV ou l'Airbus de demain ? Quels défis technologiques et humains devons-nous relever pour assurer à la France son statut de grande puissance économique ? Mais plus encore, quelle est la société que nous souhaitons construire ? Notre collectif milite pour une France qui demeure l'une des grandes nations de l'intelligence et de la connaissance, à l'heure où le monde s'ouvre et devient plus compétitif. Nous voulons vivre dans un monde d'opportunités, où chacun a la possibilité de se réaliser pleinement, d'entreprendre les études qu'il souhaite et de conduire les projets qui lui tiennent à cœur.

Aussi, l'intérêt que nous portons au grand emprunt se veut autant optimiste que responsable. En libérant ces facilités d'investissement, l'Etat se met en position de favoriser l'émergence, le développement et le renforcement des savoir-faire d'excellence qui produiront la prospérité de demain.

## La méthode *made in* « France à venir »

Les recommandations que nous présentons sont le fruit d'un mois de travail sur la thématique de l'emprunt national. Au cours d'un premier atelier, organisé avant les vacances d'été, nous avons identifié puis analysé une vingtaine de secteurs. Plusieurs critères ont été utilisés : forces et faiblesses de la France sur le secteur concerné, tendances structurelles / opportunités et menaces du marché, capacité de l'Etat à accompagner cet investissement pour en favoriser le succès, défaillance ou non du secteur privé pour investir. Parallèlement, nous avons cherché à caractériser un certain nombre de thèmes, que nous estimions représentatifs de la vision de notre génération aujourd'hui. Cinq éléments se sont ainsi détachés : « communication », « développement durable », « santé », « mobilité » et « savoir ». En croisant ces thèmes et les différents secteurs préalablement identifiés, nous avons défini plusieurs priorités stratégiques d'investissement possibles.

Cette première analyse reste à un niveau général, stratégique, sans chiffrage précis des investissements. Nous avons par ailleurs considéré qu'il n'était pas de la responsabilité du collectif de se prononcer sur les modalités de l'emprunt.

## Priorité n°1 : la communication

Notre génération a grandi avec Internet et les communications mobiles. Nous en connaissons le potentiel de développement, les gisements de productivité et nous souhaitons que notre pays s'engage pleinement dans cette révolution numérique, qui sera décisive pour sa compétitivité, tout autant que pour sa cohésion sociale. Les chiffres sont éloquentes : dans la plupart des pays développés, l'économie numérique connaît un taux de croissance deux fois supérieur à celui de l'ensemble de l'économie. Elle représente désormais plus de 25 % de la croissance mondiale.

Les objets communicants (« Internet du futur »), les systèmes embarqués, les bâtiments intelligents et les applications nomades constitueront de nouvelles opportunités de marché pour nos entreprises. Parallèlement, les infrastructures numériques correspondantes devront avoir été déployées pour supporter ces nouveaux usages. Devenue stratégique pour l'ensemble de l'économie, la sécurité des systèmes d'information devra également être garantie.

*L'économie numérique connaît un taux de croissance deux fois supérieur à celui de l'ensemble de l'économie*

### L'accès à Internet très haut débit

L'accès à l'Internet est pour nous une condition essentielle d'accès à l'information, à l'éducation, à la formation, aux loisirs, aux services administratifs. Avec les nouveaux usages de l'Internet, particulièrement consommateurs en débit (partage de fichiers multimédia en ligne, télévision à la demande, échanges de photos et de vidéos, nouveaux formats de fichiers à haute définition), une nouvelle fracture numérique se dessine : celle de l'accès à l'Internet haut (8-16 Mbps) et très haut débit (100 Mbps).

Il nous apparaît essentiel de pouvoir faire en sorte que chaque Français puisse en bénéficier sur tout le territoire. En outre, accéder à ces nouveaux usages est d'ores et déjà un facteur clef de compétitivité pour nos entreprises.

Le déploiement du très haut débit par la fibre optique sur tout le territoire pourrait coûter 30 à 40 milliards €. Nous ne pensons pas que l'Etat doive subventionner l'intégralité du déploiement. Les 5 millions de foyers en zone dense seront vraisemblablement couverts par les opérateurs privés. Mais il faut penser aux 20 millions restants, situés dans des zones moins ou peu denses, où la rentabilité des investissements sera moins évidente pour le privé.

La puissance publique pourrait être mobilisée pour accélérer l'investissement privé, sans s'y substituer, et encourager le recours à des technologies alternatives (satellite : 50-100 Mbps ; 4G : 40-80 Mbps).

## Le calcul intensif et le « Cloud computing »

Demain, nos applications et nos données ne se trouveront plus sur notre ordinateur à la maison ou au travail, mais sur des serveurs à distance, interconnectés au moyen d'une excellente bande passante indispensable à la fluidité du système. Nous accéderons directement à nos données à partir d'une interface, connectée au réseau Internet. On estime à 100 milliards \$ la taille du marché mondial potentiel pour le « Cloud computing » à l'horizon 2011.

En outre, le calcul intensif indispensable pour améliorer les processus de conception et de fabrication, en particulier dans l'aéronautique, l'automobile, l'énergie, les matériaux et la santé, nécessitera également le développement de supercalculateurs. Ce domaine de la simulation numérique est indispensable pour comprendre nombre de phénomènes naturels comme le réchauffement climatique.

La France dispose d'une expertise et d'acteurs reconnus dans ce domaine avec le CEA et Bull. L'emprunt pourrait permettre de renforcer la capacité de calcul intensif et de mettre à disposition cette puissance d'analyse au service des PME innovantes.

## Priorité n°2 : le développement durable

Nous sommes une génération éco-citoyenne, qui a grandi avec le tri sélectif des déchets ménagers et le recours aux ampoules basse consommation. Notre conscience écologique s'est forgée à l'ombre de figures médiatiques, comme celle de Nicolas Hulot. Nous avons été sensibilisés très tôt aux questions environnementales, et aux risques induits par le changement climatique (inondations, sécheresses, etc.). La santé de la planète est pour nous un bien public mondial. Elle est une préoccupation de tous les jours. Les ressources fossiles s'amenuisent ; il faut consolider les énergies alternatives, comme le nucléaire, et en identifier de nouvelles. Changer nos habitudes de consommation est devenu un impératif vital.

L'économie verte est un enjeu majeur pour la France ; elle pourrait représenter à l'horizon 2020, plus de 100 milliards € de chiffre d'affaires, et plus de 600 000 emplois consolidés. L'emprunt pourrait permettre de prendre quelques paris industriels dans des filières émergentes :

*La santé de la planète est pour nous un bien public mondial*

Le photovoltaïque (ou énergie solaire) est un marché prometteur, pouvant potentiellement atteindre 100 milliards €. Compte tenu des ruptures technologiques en cours ou à venir, il reste encore des places à prendre pour un pays comme la France.

La capture et le stockage du CO<sub>2</sub> (CCS - *Carbon Capture and Storage*) dont le marché mondial pourrait représenter 120 milliards € en 2030. La France ne dispose pas d'un marché national, mais elle peut devenir un centre d'ingénierie pour le CCS de portée mondiale grâce à des entreprises et centres de recherche de pointe capables de constituer une offre de CCS compétitive mondialement

Le véhicule décarboné (ou hybride), qui pourrait représenter un marché européen entre 50 et 90 milliards € en 2030. Son développement pourrait générer en France une activité économique de 15 milliards € à l'horizon 2030

L'éolien off-shore, filière moins mature, et qui requiert des compétences spécifiques, tant dans la fourniture d'aérogénérateurs que dans la construction off-shore.

L'énergie marine (ou « Houille Bleue »), qui a le double avantage d'être inépuisable et d'être quantifiable à l'avance. Le potentiel mondial est compris entre 1,3 et 2 Térawatts (vs. puissance électrique mondiale égale à 1,3 Térawatts).

Le soutien de l'emprunt pourrait également concerner les matériaux de demain, grâce aux nanotechnologies.

Les industries de l'eau et de l'assainissement, comme de la gestion des déchets et du traitement des pollutions locales (air, bruit, sols), sont des industries plus établies, au sein desquelles les entreprises françaises sont souvent leaders. Les industries de l'eau deviendront particulièrement critiques, les bouleversements climatiques ainsi que les habitudes de consommation faisant d'ores et déjà de l'eau une ressource rare.

## Priorité n°3 : la santé

Notre espérance de vie s'est allongée ; nous vivrons plus longtemps que nos parents, et cela grâce aux progrès de la recherche médicale. La qualité de vie, de l'alimentation, l'exercice physique font partie de nos préoccupations quotidiennes en matière de santé. Notre rapport au progrès technique est décomplexé, même si nous ne minorons pas les craintes sur le plan éthique que peut susciter telle ou telle avancée scientifique. Quoiqu'il en soit, nous pensons que la demande de santé ira croissante, en France et dans le monde. Notre pays a une carte à jouer dans ce secteur, au moins dans deux domaines :

### La conception et la production de médicaments d'avenir

Les biotechnologies sont capitales pour l'invention des médicaments d'avenir. La part des biomédicaments (médicaments issus du vivant et produits par génie génétique) dans le marché mondial des médicaments devrait passer de 10% en 2007 (71 milliards €) à plus de 15% en 2012 pour atteindre 127 milliards €. Les seules applications industrielles de l'ingénierie des génomes pourraient dépasser 5 milliards € en 2010 et doubleront dans les dix ans qui suivront.

*Notre rapport au progrès technique est décomplexé, même si nous ne minorons pas les craintes sur le plan éthique*

La France a quelques avantages comparatifs à faire valoir. Elle est le premier producteur européen de produits pharmaceutiques. Elle compte une entreprise pharmaceutique, Sanofi Aventis, numéro 3 mondial, qui investit massivement dans les biotechnologies. Enfin, elle a développé un savoir-faire important dans les techniques de manipulation des génomes (autour des grands centres de recherche CNRS et INSERM, de Genopole, du Centre National de Séquençage etc.)

Néanmoins, ses PME de biotechnologies ont du mal à croître. L'accès aux capitaux demeure trop difficile, notamment pour les seconds tours de levée de fonds. La puissance publique pourrait faciliter leurs financements afin de consolider cette industrie stratégique dans le secteur de la santé.

### Le vieillissement de la population

Le vieillissement de la population est une tendance générale des pays développés. En France, par exemple, près d'un tiers de la population aura plus de 60 ans en 2050. Dans le même temps, les personnes âgées souhaitent rester à domicile le plus longtemps possible, sachant qu'aujourd'hui 40% d'entre elles vivent seules. En outre, les coûts liés à l'hospitalisation ou à l'installation en maison de retraite plaident pour le maintien à domicile, plus économique.

Or, aujourd'hui, le maintien à domicile est presque toujours traité sur un mode simpliste (lit médicalisé, déambulateur, etc.) et ne prend pas en compte les déficiences autres que motrices (vue, audition, compréhension de la TV, etc.). L'apport des technologies pourrait être majeur pour l'aide au handicap et au maintien à domicile. Les diagnostics à distance pourraient être effectués et les

robots d'assistance seraient amenés à faciliter la vie quotidienne. Ce marché, encore limité, pourrait doubler d'ici les quatre prochaines années. Le Japon, particulièrement concerné par la problématique du vieillissement de sa population, investit massivement dans la robotique et en a fait une priorité nationale depuis 2006.

La France dispose d'acteurs importants dans toutes les industries liées au vieillissement (Dassault, Aldebaran, etc.) et l'emprunt pourrait lui permettre d'accélérer son développement dans ces secteurs. Cet investissement dans la robotique d'assistance pourrait également s'étendre à la robotique hospitalière

## Priorité n°4 : la mobilité

Notre génération a grandi avec la mondialisation et la circulation des personnes au sein de l'espace Schengen. Grâce notamment au développement des transports aériens, nous avons pu voyager plus facilement que nos aînés pour le travail, les études ou les vacances. Nous pensons que cette tendance se poursuivra et que les années à venir se traduiront par un accroissement de la mobilité, des flux de personnes et des échanges.

Nous voulons que notre pays bénéficie à plein de cette évolution, en particulier dans le secteur des transports (automobile, ferroviaire, aéronautique, transport urbain) où la France dispose d'entreprises leaders et de produits emblématiques, comme le TGV. En outre, nos infrastructures sont particulièrement performantes. La France compte 11 000 km d'autoroutes, le réseau TGV le plus étendu d'Europe, 190 aéroports dont 6 internationaux et un hub mondial (Paris représentant à lui seul 20 % du transport passager européen), et plusieurs ports majeurs (dont Marseille, 1<sup>er</sup> port de Méditerranée, et Le Havre, 5<sup>ème</sup> port à conteneurs européen).

*Les années à venir se traduiront par un accroissement de la mobilité, des flux de personnes et des échanges*

### La mobilité des personnes

La France pourrait maintenir ses avantages comparatifs dans le secteur des transports en développant de nouvelles générations de véhicules, plus sûrs, plus silencieux, moins polluants. Ainsi, la France pourrait accélérer le programme d'Avion du Futur afin de tenir ses engagements en 2020 : celle de construire des avions moins polluants (80% de rejets en oxydes d'azote en moins), plus économes en carburant (réduction de 20% par passager transporté), plus silencieux (réduction de 10 décibels, soit deux fois moins de bruit), et encore plus sûrs. Le secteur automobile pourrait être aussi concerné avec des ruptures technologiques au niveau, par exemple, du stockage de l'énergie par des batteries haute performance.

### La mobilité des marchandises

La mobilité ne concerne pas non plus que les personnes, elle s'applique également aux marchandises à travers le fret et le développement du transport multimodal. En réduisant autant que possible les ruptures entre le fleuve, la route et le fer, l'enjeu est autant écologique qu'économique. Ecologique pour réduire la part du transport routier, générateur d'émissions de CO<sub>2</sub>, à 25% à l'horizon 2022 (objectif du Grenelle I. La part est aujourd'hui de 17%) et économique, pour capter une part supplémentaire du trafic de marchandises intra-européen.

## Priorité n°5 : le savoir

Au sein du collectif « France à venir », la plupart d'entre nous avons poursuivi des études supérieures universitaires ou autres. La formation que nous avons reçue est l'un de nos principaux actifs, celui avec lequel nous allons rentrer dans la vie professionnelle, et grâce auquel nous exercerons de façon efficace nos capacités intellectuelles. Pour innover, inventer et produire.

Plus que les générations précédentes, nous serons amenés à alterner les périodes d'emploi et de formation, à nous former tout au long de la vie. Nos parcours de vie seront complètement « déchronologisés ». Dans un contexte de compétition mondiale pour les talents entre les entreprises, entre les Etats, la question du capital humain occupe une place particulièrement importante pour notre génération.

*La question du capital humain occupe une place particulièrement importante pour notre génération*

### Les universités

Nous pensons qu'un effort doit être porté vers les universités pour accélérer leur transformation vers de véritables universités entrepreneuriales, sur le modèle de ce qui s'observe à Stanford en Californie.

Notre pays pourrait se donner comme objectif de créer huit campus universitaires de taille mondiale, où étudiants, chercheurs, industriels et entrepreneurs se rencontrent et réalisent des projets communs.

C'est sur la base de tels campus, fruits du rapprochement entre pôles de recherche et d'enseignement supérieur, réseaux thématiques de recherche avancée (ou de soins) et pôles de compétitivité, que la croissance pourra se fonder.

### Les langues étrangères

La maîtrise des langues étrangères pourrait enfin, sous une forme à déterminer, s'inscrire dans les priorités à financer par l'emprunt. La performance de notre pays est légèrement moins bonne que la moyenne européenne : 49% des Français ne parlent que le français contre 44% d'européens parlant uniquement leur langue maternelle. Cet écart est en revanche plus important avec l'Allemagne (33%) et les Pays Bas (9%).

Il nous paraît contradictoire de vouloir conquérir des parts de marché au niveau mondial, dans nos secteurs clés, sans faire un effort significatif dans la maîtrise des langues étrangères.

## Les membres du collectif qui ont participé à la réflexion



Alexandre Brugère, 22 ans  
Coordinateur



Elie de Laforcade, 25 ans  
Domaine : Développement durable



Anne-Sophie Bach, 23 ans  
Domaine : Relance économique



Anissa Ferdjoui, 25 ans  
Domaine : Affaires sociales



Guillaume Lesage, 26 ans  
Domaine : Vie démocratique



Julie Walther, 25 ans  
Domaine : Numérique



Samuel Laufer, 19 ans  
Domaine : Transports



Maxence Brischoux, 23 ans  
Domaine : Jeunesse & solidarités



Avishai Léger-Tanger, 23 ans  
Domaine : Outre-mer



Jean Doursounian, 26 ans  
Domaine : Défense



Brahim Bahmad, 26 ans  
Domaine : Développement durable  
solidaire



Kévin Burkel, 22 ans  
Domaine : Enseignement supérieur  
& recherche



Tiphanie Payre, 23 ans  
Domaine : Santé



Jean-Michel Crovesi, 23 ans  
Domaine : Economie



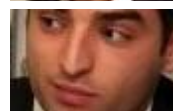
Alexis Le Moine, 28 ans  
Domaine : Affaires étrangères



Adrien Lenoir, 26 ans  
Domaine : Entreprenariat



Matthieu Labbé-Zérilli, 26 ans  
Domaine : Immigration



Nicolas Cellupica, 25 ans  
Domaine : Sécurité



Sofiane Aboubeker, 25 ans  
Domaine : Justice & libertés



Thibault Breton, 22 ans  
Domaine : Commerce extérieur



Xavier de Bonnaventure, 22 ans  
Domaine : Défense



Marion Scappaticci, 23 ans  
Domaine : Finances publiques

Retrouvez le détail de nos réflexions sur le site Internet du collectif

[www.france-a-venir.fr](http://www.france-a-venir.fr)

**Nous contacter :**

[collectif.franceavenir@gmail.com](mailto:collectif.franceavenir@gmail.com)

Coordinateur – Alexandre Brugère : 06.69.66.62.72